



AVENANT N°1 : Uniquement pour la VRC

COUPE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE

Grade : 5A

Samedi 30 et dimanche 31 mai 2015

Autorité Organisatrice :

La Ligue de Voile des Pays de la Loire

En collaboration avec le CVAN, l'ANCRE, le SNO et l'ASPTT

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à tous les bateaux de(s) la classe(s) :

3.4bis Série admise à courir en VRC

Plan d'eau du SNO :

Classe 1M

3.5 ATTENTION PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pré-inscription OBLIGATOIRE. Merci de compléter le formulaire en ligne « Inscription coureur »

3.6 CONFIRMATION OBLIGATOIRE le dimanche 31 mai 2015

Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent confirmer leur préinscription le dimanche 31 mai de 8h30 à 10h sur leur site d'épreuve.

4 DROITS A PAYER

4.1 Les droits d'inscriptions sont les suivants :

8 € par coureur pour la régata. Repas du samedi soir NON compris

4.2 Possibilité de participer au repas du samedi soir. Prix de 12€/personne.

Réservation à compléter lors de votre préinscription sur le formulaire en ligne

4.3 Après le 23 mai :

- **L'inscription à la coupe régionale sera de 12 €.**

- **L'inscription au repas des équipages sera en fonction des possibilités du traiteur.**

Le règlement (à l'ordre de la Ligue de Voile des Pays de la Loire) des inscriptions et des repas se fera sur chaque site organisateur.

5 PROGRAMME

DIMANCHE 31 mai sur chaque site :

- **8h30 à 10h00 confirmation des inscriptions**
- 10h15 1^{er} signal d'avertissement avec courses à suivre.
- 16h heure limite du dernier signal d'avertissement
- 17h00 remise des prix